



CONFEMEN infos

DECEMBRE 2007 n° 13

Editorial



Comme toujours à pareils moments, nous jetons un regard rétrospectif sur l'année qui s'achève, tout en nous projetant sur les pages blanches mais pleines d'espérance du nouvel an qui s'ouvre généreusement à nous.

Notre regard sur 2007, c'est, sur le plan de l'évaluation, les ateliers de restitution des résultats des évaluations thématiques ou diagnostiques menées en Guinée, au Bénin, au Cameroun et à Madagascar, l'atelier régional de formation des membres des équipes nationales du PASEC qui s'est tenu à Douala en janvier 2007 ou encore l'accueil de stagiaires de l'Ecole nationale d'économie appliquée (ENEA).

C'est aussi, en matière de politique éducative, la publication du document de réflexion et d'orientation « Vers une nouvelle dynamique de la gestion scolaire » et l'élaboration du document de travail des ministres dans le cadre de leur 53^e session ministérielle qui se tiendra à Caraquet (Nouveau-Brunswick) sur le thème « L'Enseignement secondaire et perspectives ».

C'est également, sur le plan de la communication, d'abord le site Internet rénové de la CONFEMEN, dont le développement continu, tel que nous l'envisageons, vise à mettre à portée des acteurs de l'éducation, les ressources variées et riches dont dispose notre institution ; ensuite le plan de communication de la CONFEMEN, le document de stratégie de communication en éducation qui est la contribution de la CONFEMEN au dialogue politique en éducation, sans oublier toute la panoplie d'outils de communication initiés en 2007 et qui connaîtront à partir de 2008 un développement progressif.

2007, c'est encore l'adoption de certains outils de gestion et d'organisation administrative et réglementaire, preuve d'une bonne gouvernance, ou encore les participations actives aux réunions internationales, les réunions régulières des instances comme celles de l'intersession, qui se sont tenues du 05 au 10 novembre 2007 à Lomé (Togo) et à l'occasion desquelles les Ministres membres du Bureau ont tenu à féliciter le STP pour son bilan fort encourageant.

Il me tient donc à cœur, à la veille de ce nouvel an, de rendre un hommage appuyé aux femmes et aux hommes qui ont consacré, au cours de 2007, leur énergie, leur temps et leur intelligence au service de la CONFEMEN. Je veux bien sûr parler des ministres, des Correspondantes et Correspondants nationaux, des membres des équipes nationales du PASEC, du Comité scientifique du PASEC, des Commissaires aux comptes, du personnel du STP, sans oublier nos partenaires avec lesquels nous sommes en train de tisser, patiemment mais sûrement, la toile d'une nouvelle dynamique partenariale au service d'une éducation de qualité pour tous. C'est dans cette vision que s'inscrivent les Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale dans les pays francophones d'Afrique, tenues du 16 au 18 octobre 2007 à Dakar. Des Journées qui, de l'avis même des participants, ont été un vif succès.

En souhaitant que 2008 soit encore plus riche et prometteuse pour l'amélioration des politiques éducatives, j'adresse, au nom de tous les membres de la CONFEMEN et du personnel du Secrétariat Technique Permanent, nos vœux les meilleurs aux lectrices et aux lecteurs de CONFEMEN infos.

Mme HIMA Adiza
Secrétaire Générale



Photo de famille à l'ouverture de la réunion du Bureau

Sommaire

- 01 Editorial
- 02 Réunion de l'intersession
- 04 Mission de la Secrétaire Générale au Laos
- 05 Les orientations et conclusions du Bureau
- 06 Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale
- 08 Formation des gestionnaires du système éducatif
- 09 Mission d'exploration au Comores
- 10 Mission PASEC en Guinée-Bissau
- 12 Comité de suivi OIF/CONFEMEN

Réunions de l'intersession de la CONFEMEN

Du 5 au 10 novembre 2007, Lomé (Togo) a accueilli les réunions de l'intersession - Groupe de travail (GT), Commission administrative et financière (CAF) et Bureau - de la CONFEMEN. Réunions au cours desquelles les instances réunies ont notamment apprécié le bilan des activités réalisées au cours de l'année qui s'achève, porté leur regard sur les documents en cours d'élaboration et examiné le programme d'activités 2008 ainsi que le budget y afférent. Nous vous en livrons ici la quintessence.

Présentation du bilan d'activités 2007

Les résultats enregistrés par le Secrétariat Technique Permanent (STP) dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance de la CONFEMEN, adopté en novembre 2002 lors de la 50^e session ministérielle tenue à Ouagadougou (Burkina Faso), sont de plus en plus tangibles. C'est ce qui ressort de l'appréciation unanime des instances à l'issue de la présentation du rapport d'activités 2006-2007, faite par la Secrétaire générale, Madame HIMA Adiza, d'abord devant le Groupe de Travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux, ensuite devant le Bureau des ministres. Au cours de ces présentations, Mme HIMA a dressé une synthèse des actions entreprises par la CONFEMEN selon les trois axes du plan de relance (*Information et Communication, Réflexion et production de nouvelles stratégies éducatives, Concertation et promotion des intérêts communs*). Elle a notamment mis l'accent sur les efforts réalisés dans le domaine de l'information, sur le renforcement des partenariats fonctionnels, notamment avec la Banque mondiale et l'Association internationale pour l'éducation (IEA), sur le

rôle actif joué par la CONFEMEN dans l'espace francophone et sur le partenariat actif avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Le tableau des efforts fournis et des perspectives ouvertes d'ici à la 54^e session ministérielle qui coïncidera avec le 50^e anniversaire de la CONFEMEN, a été fort bien apprécié, tant par les CN que par les ministres.

Présentation du projet de programme d'activités et du budget 2008

L'année qui s'achève ne peut être dissociée de celle qui pointe à l'horizon. C'est dans cette logique de continuité et de poursuite des efforts entamés que Mme HIMA a présenté le programme d'activités 2008. La Secrétaire générale a mis en évidence les innovations et les projets majeurs. Aussi, convient-il de mettre notamment en évidence la volonté affirmée de poursuivre les actions entreprises pour renforcer la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN, ainsi que de toujours mieux faire connaître son rôle et ses missions; le développement de la réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale et la publication des actes des journées de réflexion; la mobilisation de l'expertise

francophone pour assurer un meilleur leadership dans les débats sur les politiques éducatives. Le projet de budget 2008 qui traduit les ambitions tracées dans

Bénin. Les Conseillers techniques TIYAB et HOUNGBEDJI ont tenu à souligner que les résultats présentés sont issus d'une exploitation première qui, bien que



M. Ousmane Samba Mamadou, Madame Hima et le Ministre des Enseignements primaire et secondaire du Togo

le cadre du programme d'activités, mais aussi les recommandations faites par les instances, notamment la mise en place de la comptabilité en partie double, a été présenté par le Gestionnaire - comptable, M. André NDIAYE.

Présentation des résultats du PASEC VII

Outre cette présentation des résultats de 2007, le STP a aussi présenté un certain nombre de projets. C'est ainsi que les Conseillers techniques (CT) du PASEC, Kenneth HOUNGBEDJI et Beïfith KOUAK TIYAB, ont présenté les résultats des études du PASEC VII composé de Madagascar, du Cameroun, de la Mauritanie, du Tchad, de la Guinée et du

fondée sur une méthodologie soucieuse d'être précise et fiable pour les besoins d'aide à la formulation de politiques éducatives, devraient être complétés dans une exploitation secondaire en faisant l'objet d'études thématiques. A propos de l'actualisation du *Guide méthodologique*, le représentant du Comité scientifique (CS), Monsieur Harouna TOURE, a informé que la révision de celui-ci vise non seulement à prendre en compte de nouvelles dimensions (par exemple, l'adaptation aux contextes de l'enseignement et traduction des tests), mais également à s'appuyer sur des contributions émanant des équipes



Table de séance à l'ouverture du Groupe de Travail

Présentation du Plan de Communication et du document de Stratégie de communication pour l'éducation

Au vu du contexte international actuel et des nombreux défis qui se posent aux responsables des politiques éducatives, il convient de poursuivre les efforts visant à renforcer la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN. Dans cette perspective, le plan de communication triennal proposé par le STP et présenté par le Conseiller en communication, M. Moussa MODI, se veut une réponse à cet objectif. Le projet de Plan de communication comprend notamment un plan d'actions à réaliser suivant les différents niveaux de prise de décision (STP, États et gouvernements membres, niveau international) et qui sont assorties des conditions du succès de leur mise en œuvre ainsi que des mesures d'accompagnement appropriées. Outre ce plan de communication, le STP a également présenté un document de stratégie de communication en éducation qui présente des axes d'actions pour

cation efficace pouvant conduire à une meilleure performance des systèmes éducatifs (meilleure prise en compte des enjeux éducatifs par les différents acteurs, meilleure transparence, plus grande confiance, etc.).

Présentation du projet de document de la 53^e session ministérielle «Enseignement secondaire et perspectives»

Mme Agathe FISET, Conseillère en politiques éducatives, a débuté sa présentation par un rappel sur le contexte qui a motivé les ministres de l'éducation à inscrire le thème de l'enseignement secondaire à l'agenda de la CONFEMEN. Elle a ensuite présenté la structure et le contenu de ce document qui comportait, d'une part, les résultats de la revue de littérature et, d'autre part, les propositions d'axes d'orientations provenant des premières contributions des États et gouvernements membres de la CONFEMEN qui ont répondu à l'enquête initiée par le STP sur le sujet. A l'occasion, les délégations ont demandé au STP d'actualiser les données à partir des réponses aux questionnaires.

Il a été en outre demandé au STP de cibler des stratégies concrètes et des pistes d'orientations réalistes et cela dans la perspective de faciliter une prise en compte adéquate par les États et gouvernements membres des futures propositions d'actions qui seront évoquées lors du débat ministériel.

Présentation des recommandations retenues lors des Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale dans les pays francophones d'Afrique

La présentation des dites Journées de réflexion, faite par M. Ousmane SAMBA MAMADOU, Président en exercice, a permis de rappeler en particulier le contexte dans lequel ces Journées ont été organi-

nombre et la diversité des participants (144 participants) qui mettent en évidence le succès de l'opération, le constat a été fait que, dix ans après la session ministérielle de Yamoussoukro, de réels progrès ont été faits en la matière. C'est cette conviction sur la pertinence d'un tel événement qui a notamment motivé la représentante du Liban à demander que des Journées similaires soient également organisées dans d'autres zones de la Francophonie.

Autres points abordés à Lomé

Il faut aussi noter que le Comité scientifique a présenté son rapport aux ministres, par la voix d'un de ses membres, Monsieur Harouna TOURE, rapport qui a



James Thériault, Sylvain Lavoie et Jo-Anne Bellware

sées, les objectifs poursuivis, les thèmes traités et les recommandations retenues. Les travaux étaient structurés autour de trois thèmes (décentralisation efficiente des systèmes éducatifs ; développement de la culture de consultation, de concertation et de dialogue politique; la dynamique partenariale et ses impacts sur les performances des systèmes éducatifs), illustrés d'études de cas. Outre le

suscité des échanges et a abouti à des propositions et recommandations dont la nécessité de maintenir le rythme prévu pour la passation des épreuves (finalisation de la huitième phase du PASEC et lancement du PASEC IX). Les commissaires aux comptes ont également présenté leur rapport pour l'exercice 2006 et le quitus a été accordé à la Secrétaire générale pour sa gestion couvrant la période du

1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

En réaction aux différentes présentations, les ministres et CN ont tenu à adresser leurs félicitations à la Secrétaire générale et aux membres du STP, pour leur engagement, la pertinence et l'efficacité des initiatives jusqu'ici prises pour la mise en œuvre adéquate du plan de relance de l'institution ainsi que pour la vigilance accordée à la mise en œuvre des recommandations formulées à l'occasion des précédentes sessions ministérielles. Les délégations ont également tenu à exprimer leur

entière satisfaction à l'égard de la Secrétaire générale et de l'équipe du STP, notamment pour la capacité de mobilisation des financements extérieurs, pour l'excellence du travail accompli et la très grande qualité des documents proposés. Tout comme ils ont tenu à souligner la qualité et la clarté du cadre d'actions 2008.

En répondant à ces félicitations, la Secrétaire générale a réitéré la nécessité pour les autorités nationales d'épauler les CN dans l'exécution de leur mission. Une réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre pour prendre en

compte cette question pourra être faite lors de la réunion du Groupe de travail du printemps 2008 afin de faire une proposition dans le cadre de la 53^e session ministérielle. Au menu des informations, Mme HIMA a informé l'assemblée de l'octroi de nouveaux locaux par les autorités sénégalaises à la CONFEMEN, information à laquelle les instances ont immédiatement réagi en exprimant leur sincère congratulation au Sénégal pour l'aboutissement favorable de ce dossier.

Avant la clôture de la réunion du Bureau, le Ministre du Canada

Nouveau-Brunswick a fait un point d'information sur la préparation de la 53^e session ministérielle. Par le biais d'une projection vidéo, il a fait une courte description de sa province et a présenté le message de son Premier Ministre. Cette vidéo comprenait une courte présentation de la culture de l'Acadie et mettait l'accent sur le cachet particulier de la ville de Caraquet, lieu déterminé pour recevoir la 53^e session ministérielle qui se déroulera du 1^{er} au 8 juin 2008.

Mission de la Secrétaire Générale au Laos



La Secrétaire Générale a participé, du 19 au 21 novembre 2007 à Veintiane, au Laos, aux travaux de la 65^e session du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) et de la 23^e session de la Conférence des Ministres francophones (CMF). En marge de ces réunions la Secrétaire Générale a rencontré les délégations du Vietnam, de Tunisie, du Maroc et de la Guinée Equatoriale en vue de l'adhésion de ces pays à la CONFEMEN. Délégations qui ont toutes montré leur intérêt et attendent une lettre officielle de la CONFEMEN. Précisément en ce qui concerne le Laos, la

Secrétaire Générale a été reçue en audience, en l'absence du Ministre de l'Education, par Monsieur Lytou BOUAPAO, Sous-Ministre de l'Education et ancien correspondant national de la CONFEMEN, entouré de ses proches collaborateurs. La séance de travail a notamment permis d'échanger sur les possibilités de coopération entre la CONFEMEN et le Laos, voire les autres pays francophones d'Asie du Sud-Est, à savoir le Cambodge et le Vietnam. Insistant sur le problème lié à la qualité et au suivi-évaluation du système éducatif, Le Sous-Ministre a informé la Secrétaire Générale de leur décision

de créer une structure chargée de la question de la qualité de l'Education. Il souhaiterait à cet effet bénéficier de l'appui de la CONFEMEN à travers une évaluation PASEC. Compte tenu de la complexité de la réalisation d'une évaluation dans les délais souhaités, la Secrétaire Générale a demandé au Sous-Ministre de lui transmettre les documents de création de la structure chargée du suivi de la qualité. La CONFEMEN examinera ainsi la possibilité d'apporter un appui à la mise en place de cette structure à travers le renforcement des capacités des personnels. Cette activité pourra au besoin couvrir les trois pays (Laos, Cambodge et Vietnam). Le Laos pourra également, au moment opportun, soumettre sa candidature au comité de pilotage OIF/CONFEMEN dans le cadre du projet relatif à la mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation.

Afin de répondre au mieux à vos attentes et vous donner davantage envie de lire CONFEMEN infos et de la faire lire autour de vous, votre journal fera peau neuve en 2008 et sera tout en couleurs. Pour vous donner une idée précise de la nouvelle configuration graphique de votre journal, nous vous en publions ici la Une.



Les orientations et conclusions de la réunion du Bureau

Lors de leur réunion tenue du 09 au 10 novembre 2007 à Lomé (Togo), les ministres membres du Bureau ont examiné l'ensemble des points soumis à leur appréciation. Sur toutes les questions en objet, ils ont formulé, à l'instar des Correspondants nationaux qui ont fait au préalable l'exercice, un certain nombre de recommandations ou décisions. Voici recensées, en fonction des trois axes du plan de relance de la CONFEMEN, les orientations et conclusions de la réunion du Bureau.

Information/communication

- Concevoir une communication adaptée qui permette aux acteurs locaux

communication entre la CONFEMEN et les Etats et gouvernements membres.

ces; le but étant d'assurer la gestion réussie d'une augmentation de l'accès sans perte de la qualité.

des pistes d'action qui serviront à retravailler le document actuel pour lui donner la forme d'un document d'orientation politique.

- Assurer le suivi des recommandations faites par les autorités nationales après une opération PASEC;

Concertations et promotion des intérêts communs

- Assurer le renforcement de l'outil PASEC par l'ensemble des États et gouvernements de la CONFEMEN, tant en termes d'expertise que de ressources financières ;

- Consolider le rôle des correspondantes et correspondants nationaux au niveau des ministères afin de pouvoir renforcer davantage l'impact des travaux de la CONFEMEN ;

- Prendre en compte, dans le projet de document de réflexion et d'orientation sur l'ensei-

Des échanges, il ressort un intérêt pour deux questions de fond, à



Dominique Luperto, Dominique Barthélémy et Simon Pierre Fouda

d'avoir également un accès privilégié aux travaux de la CONFEMEN ;

Réflexion et production de nouvelles stratégies éducatives

- Mettre en ligne les bases de données du PASEC qui s'avère être un point positif pour l'élaboration des politiques éducatives.

- Renforcer les capacités en évaluation des experts locaux (démultiplier les formations à l'intérieur des pays à l'occasion des enquêtes PASEC) ;

- Assurer une bonne communication des résultats du PASEC pour permettre une bonne prise en compte dans les politiques nationales.

- Procéder à un bilan des études PASEC après sa neuvième édition ;

- Prendre en compte d'autres publics-cibles, notamment les élèves, les parents qui n'adhèrent pas à une association ;

- Cerner l'impact des formes et des durées de la formation des enseignants pour la qualité des apprentissages (mais également l'importance du « charisme » des enseignants en relation avec la qualité des apprentissages);

- Mener la réflexion sur la possibilité de concevoir une revue scientifique ;

- Mener une analyse de la pratique du redoublement, notamment en prenant en compte les différents contextes, ses conséquences et son efficacité;

- Mettre à contribution les technologies de l'information et de la communication dans la mise en œuvre du plan d'actions;

- Faire des analyses approfondies des résultats des études d'évaluation en vue de définir des scénarios permettant de développer des stratégies « qualité » en éducation pertinentes et effica-

- Lancer un concours au niveau de la CONFEMEN pour déterminer le choix d'un slogan ;

- Miser sur le rôle privilégié des correspondantes et correspondants nationaux pour optimiser la



Niamayoua Anaclét, André Guyetant et Christian Bellevue

gnement secondaire, les concepts d'égalité et d'équité; de l'accès; de la qualité; de la diversification des filières; de l'insertion professionnelle; du niveau de transition vers l'enseignement supérieur; des moyens à mobiliser (difficultés de formation des enseignants, manque d'enseignants de qualité, infrastructures, etc.); des partenariats. En conséquence, le document doit rester ouvert et apporter suffisamment d'éléments pour favoriser les échanges et les discussions à l'occasion du débat ministériel. De ceux-ci émergeront des priorités,

savoir d'une part, l'importance de la préparation du 50^e anniversaire pour lequel le Ministre du Canada Nouveau-Brunswick lance l'idée de jumelages entre les écoles pour développer le dialogue sur les grands sujets d'actualité (développement durable, lutte contre la pauvreté ...); d'autre part, l'élargissement de la CONFEMEN aux pays membres de la Francophonie, objectif poursuivi par le Président en exercice et la Secrétaire générale avec des contacts pris notamment auprès de certains pays d'Afrique et d'Asie.

Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale dans les pays francophones d'Afrique

Point de vue

Dans le cadre des Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale dans les pays francophones d'Afrique, tenues du 16 au 18 octobre 2007 à Dakar (Sénégal), Mme HIMA Adiza a accordé une interview au journal *Vision francophone*; interview au cours de laquelle elle a livré la vision de la CONFEMEN sur le partenariat en éducation. En voici quelques extraits.



1. Réunir autant d'acteurs qui n'ont pas forcément la même vision n'est pas aisée. Or les délégations nationales sont composées d'un représentant de l'Etat, d'un parent d'élèves et d'un responsable syndical, mais avec cependant une production commune. Comment avez-vous fait pour réussir une telle alchimie ?

Mme HIMA : cette alchimie comme vous dites n'en est pas en réalité une. Le fait d'avoir ces trois acteurs dans une même délégation nationale n'est pas en soi extraordinaire. Cela traduit simplement, de notre point de vue, la volonté des acteurs de se surpasser dès lors qu'il s'agit de questions d'éducation, leur désir commun de passer outre les divergences de vue qui peuvent les opposer parfois et de privilégier l'intérêt de l'école. La réunion de ces trois acteurs autour d'une même table d'échanges et de concertation, sur une question aussi cruciale que la pratique de la dynamique partenariale, montre à quel point le dialogue peut être fécond au bénéfice des systèmes éduca-

tifs. En réussissant surtout à les amener, ce qui n'était pas évident au départ, à produire et à présenter lors des Journées, un même document qui ne refléterait pas nécessairement les vues et les positions des différents acteurs, mais sur le contenu duquel tous s'accordent, la CONFEMEN a voulu montrer la voie à suivre. Notre démarche consistait à montrer que les acteurs d'un même système éducatif peuvent et doivent marcher du même pied. Si dans le feu des échanges, chacun a défendu des positions et principes qui leur sont propres, tous s'accordent cependant à reconnaître l'impératif d'un partenariat dynamique autour des options partagées. Les Journées ont en ce sens permis de dégager des pistes prometteuses, enrichies à la fois par la conférence générale introductive, les exposés de cadrage, les études de cas des pays et les échanges entre délégués.

2. Les principes de consultation et de concertation ne sont-ils pas de nature à diluer l'autorité et la responsabilité de l'Etat ?

Mme HIMA : Au contraire ! Les principes de consultation et de concertation qui sont la base même du dialogue politique, permettent à tous les acteurs du système éducatif de réfléchir, d'échanger et d'agir ensemble. Par la consultation et la concertation, l'Etat, puisque vous abordez la question de sa responsabilité, s'assure de l'intégration de tous les acteurs au processus éducatif ; ce qui permet de fédérer les énergies et les orienter vers une même et seule finalité. La mobilisation effective de l'ensemble des acteurs du système autour d'objectifs clairs et définis de façon consensuelle, ne peut être obtenue qu'à travers une reconnaissance de ces acteurs au sein d'organes formels de consultation et de concertation. Dans cette logique, contrairement à ce que vous pensez, l'Etat, dont il faudra entre temps redéfinir le rôle et les missions, s'en trouvera fortifié dans son autorité puisqu'il exercera toujours les missions de définir les orientations et programmes, de donner les directives, de s'assurer qu'elles sont effectivement appliquées et d'en évaluer la réalisation. L'Etat, dans ce contexte, est en outre, à la fois le garant et le facilitateur de l'harmonisation de la dynamique partenariale.

3. Le slogan des Journées de réflexion sur la dynamique partenariale dans les pays francophones d'Afrique est « La dynamique partenariale : une solution pour une meilleure éducation ». Les parti-

cipants ont-ils été convaincus par le discours, surtout par la portée pratique de la philosophie que sous-tend ce slogan ?

Mme HIMA : Bien sûr que oui, si non ils n'auraient pas été si nombreux à prendre part aux travaux alors même que ces Journées coïncident pour la plupart des pays qui ont été présents à Dakar à la période de la rentrée scolaire. S'ils ont tenu à faire le déplacement en cette période difficile et à s'investir dans la réflexion et l'échange tel qu'ils l'ont fait et dont vous-même avez été témoins, c'est précisément parce qu'ils y attachent la plus grande importance. Ils sont non seulement convaincus par le discours, mais aussi par la portée pratique dans la mesure où de 1998, date de la tenue de la 48^e session ministérielle qui a planché sur cette question, à ce jour, beaucoup de choses ont été faites dans les pays comme le font ressortir les études de cas, dans la perspective d'asseoir un partenariat efficace au sein des systèmes éducatifs. Il existe au niveau de chaque partenaire, vous l'avez constaté lors des débats, une volonté réelle de faire du triptyque *consultation, concertation, participation*, leur devise commune. Si chaque acteur s'en tient à son rôle et joue effectivement sa partition sans fausse note, les systèmes éducatifs ne peuvent que tirer le plus grand bénéfice de la pratique de la dynamique partenariale.

Propos recueillis par Abdoulaye THIAM et Moussa MODI

Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale dans les pays francophones d'Afrique

REGARDS EXTERIEURS



1. M. Ousmane SAMBA MAMADOU, Président en exercice de la CONFEMEN

« La dynamique partenariale autour de l'école, c'est comment trouver la synergie pour que le gouvernement, la société civile, les syndicats, tous les partenaires, œuvrent au développement de l'éducation et puissent travailler ensemble en visant le même objectif ; c'est-à-dire l'éducation pour tous. C'est en fait ça, l'idée de la dynamique partenariale. Non plus d'avoir une approche conflictuelle, mais plutôt complémentaire, en sachant que nous ne devons pas nous opposer, car nous avons les mêmes objectifs ».



2. M. Martin ITOUA, Président de la Fédération africaine des Associations de parents d'élèves et d'étudiants (FAPE)

« ... nous les parents d'élèves, nous jouons un rôle de médiation important pratiquement consacré. Le plus souvent, c'est nous qui ramenons les syndicats à la table de négociation quand il y a conflit. Partout, nous essayons d'être l'interface entre syndicats et gouvernants dans ce dialogue incontournable pour une bonne gestion des systèmes éducatifs ».

3. Madame Claudine BOURREL, Administratrice principale en éducation à la Banque mondiale (BM)



« Le devoir de gestion est valable pour tout le monde. Nous sommes tous redevables de notre temps, de l'argent qu'on nous donne, et de la mission que nous devons accomplir ».

4. Roger FERRARI, Président du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)



«...la dynamique partenariale ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de conflit. Mais par contre, on peut aboutir avec des mesures bien pensées et bien senties, à des partenariats qui permettent une vie syndicale, une vie politique plus apaisée. Cela ne supprimera pas complètement les conflits. Mais, je pense qu'on peut arriver à prévenir les conflits et à en éviter un certain nombre ».



5. Marie Odile BONKOUNGOU, Ministre de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso

« C'est bien que les différents partenaires qui se regardaient en chiens de faïence, puissent regarder dans la même direction et agir pour le bien de la communauté scolaire. A force de se concerter, de dialoguer, il est possible d'aplanir les difficultés ici et là ».



6. M. Samir MARZOUKI, Conseiller de l'Administrateur de l'OIF

« La mutualisation des ressources, des efforts de l'ensemble des acteurs et opérateurs, semble être partout dans le monde, la seule voie pour l'atteinte de l'objectif de l'éducation pour tous ; Il faut que la gestion scolaire se fonde sur la dynamique partenariale en faveur des populations et des élèves ».

7. Mme DOUMBIA Salimata, membre du Bureau exécutif de l'Internationale de l'éducation



« Nous savons qu'il y aura 31 pays dont 22 en Afrique subsaharienne qui n'atteindront pas les objectifs du Millénaire. Il faudrait une grande chaîne de solidarité autour de la gestion des systèmes scolaires pour vaincre les difficultés et booster les processus planifiés ».

8. Boubacar NIANE, Représentant de l'ADEA



« Nous sommes conscients que nous sommes dans une dynamique, une mouvance qui va nous faire progresser de manière qualitative. Je crois que syndicalistes et gouvernants sont condamnés à viser dans la même direction pour atteindre l'objectif de l'EPT pour 2015 ».

9. Christian BELLEVENUÉ, Chargé de mission au Ministère des Affaires étrangères et européennes de France



« A sept ans de l'échéance de 2015 de l'éducation pour tous, il convient aujourd'hui de faire le point sur les différentes initiatives pour justement conforter les gouvernements dans la mise en œuvre de ces objectifs ».

Formation des gestionnaires intégrée au fonctionnement du système éducatif

Initiés par les Assises francophones de la gestion scolaire tenues en avril 2006 à Madagascar et adoptés par les ministres de la CONFEMEN lors de leur 52^e session, le Mémorandum et le Cadre d'action de la gestion scolaire s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la gestion des systèmes éducatifs des pays francophones afin d'en améliorer la qualité au bénéfice de tous les apprenants.



Une vue de la salle lors de la formation de Carthage

C'est dans cette perspective qu'a vu le jour, à l'initiative concertée de l'Université Senghor, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), de l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES) et de la Banque mondiale, le programme de renforcement des capacités des personnels de gestion des systèmes éducatifs des pays francophones d'Afrique subsaharienne. Ce projet qui s'insère dans une démarche de professionnalisation permettra à terme, de favoriser l'appropriation de cette orientation par les ministères concernés et contribuera à l'amélioration de la qualité des pratiques de gestion au sein des administrations et au sein des établissements scolaires.

Trois objectifs distincts y sont assignés, dont le soutien à l'adoption d'une stratégie natio-

nale de formation des personnels de gestion ou le renforcement de sa mise en œuvre.

Afin de favoriser une meilleure appropriation et permettre aux bénéficiaires du programme de pouvoir réinvestir le capital acquis, la formation sera non seulement axée sur les pratiques actuelles et leurs besoins d'évolution, mais aussi adaptée aux différents contextes nationaux. Ce qui permettra à la fois une bonne articulation avec les connaissances théoriques pertinentes et une mise à profit des compétences des participants à travers une approche participative. A la fin de cette formation, chaque participant devra être capable de développer, au sein d'une communauté d'apprentissage, les compétences relatives à la résolution de problèmes, la pratique réflexive, la pensée créatrice et l'animation participative.

Le présent séminaire de Carthage vise en priorité à amorcer la créa-

tion d'une équipe nationale de formation, à analyser la situation nationale concernant la politique de formation des gestionnaires de l'éducation afin de contribuer à la réflexion sur la stratégie nationale de formation ainsi qu'à développer les capacités de conduite du changement chez les participants. Des objectifs qui induisent forcément une synergie entre les autorités et les personnels d'encadrement ; c'est pour favoriser cette synergie nécessaire qu'il a été proposé aux pays participants de constituer leur délégation de :

- un responsable de la formation au niveau du ministère ayant de l'expérience et de l'expertise en formation des personnels d'encadrement, et ayant reçu le mandat de mettre en œuvre des activités de formation en gestion scolaire ;

- deux responsables de formation du niveau intermédiaire ou régional ;

- deux chefs d'établissement, ayant de l'expérience et de l'expertise en formation, et membres de la section nationale AFIDES si elle existe.

Conformément à leurs engagements de mettre en œuvre le Cadre d'action sur la gestion scolaire, les pays doivent, dans la perspective d'assurer un suivi concret de cette formation, donner mandat aux équipes nationales de :

- élaborer une stratégie

nationale de formation pour les personnels de gestion ;

- concevoir des programmes de formation en lien avec les besoins des gestionnaires ;

- mettre en œuvre ces programmes en organisant et en animant des activités de formation au niveau local ;

- assurer le suivi de ces formations : soutenir et accompagner les chefs d'établissements ;

- évaluer et réguler les programmes de formation conçus.

Il faut noter que le programme de formation des gestionnaires intégrée au fonctionnement du système éducatif se déroule en deux phases dont la première s'articule autour de deux séminaires organisés au Centre national de formation de formateurs en éducation (CENAFFE, Carthage – Tunisie). Le premier séminaire, qui s'est déroulé en décembre 2006, a réuni des délégations de cinq pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Bénin, Niger, Guinée et Mauritanie). Le second, qui vient de prendre fin, s'est déroulé du 3 au 15 décembre 2007 et regroupe des délégations du Cameroun, du Congo, du Gabon, du Tchad et de la République Centrafricaine.

La CONFEMEN a été représentée à ce séminaire par la Secrétaire Générale, Mme Hima Adiza, et Mme Agathe Fiset, conseillère en politiques éducatives.

Mission d'exploration au Comores

Dans le cadre du PASEC 9, Messieurs Beïfith KOUAK TIYAB, Conseiller technique du PASEC, et Pierre FONKOUA, membre du Comité scientifique du PASEC, ont effectué en novembre 2007 une mission d'exploration au Comores particulièrement réussie et qui augure de belles perspectives partenariales pour la réalisation de l'évaluation envisagée.



Le conseiller technique Kouak Tiyab lors de sa mission au Comores

En vue de préparer la réalisation d'une évaluation PASEC au Comores pour le compte du PASEC 9 et conformément aux recommandations du Comité scientifique (CS) du programme, Messieurs Beïfith KOUAK TIYAB, Conseiller technique du PASEC et Pierre FONKOUA, membre du CS, ont effectué une mission d'exploration à Moroni du 29 octobre au 02 novembre 2007. Cette mission vise essentiellement à étudier la possibilité de démarrer rapidement l'évaluation PASEC au Comores et d'effectuer le pré-test avant la fin de l'année ou dans la première quinzaine du mois de janvier 2008.

Sur la base des objectifs définis, un programme de travail prenant en compte les conditions préalables à remplir pour la réalisation de cette évaluation a été établi ; conditions préalables qui sont liées

notamment à l'existence d'une base de données acceptable pour la constitution d'un échantillon représentatif et la disponibilité des ressources humaines nécessaires pour la formation d'une équipe pouvant prendre en charge les opérations du pré-test.

En marge de leur mission, MM. Beïfith KOUAK TIYAB et Pierre FONKOUA ont rencontré quelques partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur de l'éducation dans l'Union des Comores. Il s'agit en particulier de l'UNICEF et du projet PASEC (Projet d'Appui au Secteur de l'Éducation du Comores). Les échanges ont porté sur les conditions de réalisation de l'évaluation, mais aussi le partage d'expériences qui pourraient permettre de mieux cerner le cadre de l'évaluation. Ils ont précisément discuté de

certaines problématiques tels que la qualité des apprentissages des élèves, le niveau de maîtrise du français par les enseignants, la formation initiale et continue des enseignants, l'expérimentation et le développement de l'approche par les compétences ainsi que la qualité des infrastructures scolaires et la disponibilité de l'équipement mobilier.

Les partenaires rencontrés se sont montrés très intéressés par l'évaluation. Le projet d'Appui au Secteur de l'Éducation du Comores par exemple dont le domaine d'intervention privilégié est l'appui institutionnel et le renforcement des capacités, estime que cette évaluation envisagée par le PASEC pourrait apporter des réponses à quelques unes de leurs interrogations, et leur permettre ainsi de savoir comment orienter leur intervention, notamment en matière d'appui à la formation des enseignants. Cette conviction est d'autant acquise que les instruments du PASEC tiennent compte de certaines de leurs autres préoccupations comme les infrastructures et le niveau d'équipements des écoles. En termes de vœux, ils ont souhaité que la question de l'approche par les compétences soit prise en compte ou qu'une ouverture soit faite sur

la question.

Il faut noter que le même intérêt pour l'évaluation du PASEC en perspective a été noté auprès de l'UNICEF, qui s'est d'ailleurs engagé à prendre en charge à partir de janvier 2008, toute la contribution nationale au titre des coûts de l'évaluation.

La CONFEMEN, encore plus proche de vous

Dans l'optique de nous rapprocher davantage des acteurs de l'éducation des 41 Etats et gouvernements membres, mais aussi au delà, et leur faciliter l'accès aux innombrables et riches sources d'information dont dispose la CONFEMEN, le Secrétariat Technique Permanent (STP) a entièrement rénové et mis à jour son site Internet.

Vous y trouverez notamment des Documents de réflexion et d'orientation (DRO) sur des thématiques de grande importance pour vos systèmes éducatifs ainsi que des études d'évaluation diagnostiques, thématiques et suivis de cohortes sur plus de 20 pays africains et de l'Océan indien.

Pour plus d'informations, allez sur www.confemen.org

Mission du PASEC en Guinée Bissau



Le conseiller technique Pierre Varly dans une classe à Bissau lors de sa mission

La CONFEMEN appuie la Guinée Bissau depuis 2004 dans l'élaboration de tests d'évaluation. Sélectionnée par le Comité Scientifique du PASEC pour faire partie de la prochaine vague d'enquêtes (PASEC IX). C'est dans ce cadre que du 5 au 10 novembre 2007, Messieurs Pierre VARLY, Coordonnateur du Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) et Norberto BOTTANI, Président du Comité scientifique (CS) dudit programme, ont effectué une mission exploratoire aux fins d'étudier la faisabilité de l'enquête PASEC en

Guinée Bissau et de rencontrer différentes organisations susceptibles d'être partenaires de l'opération.

Cette mission fait suite à plusieurs rencontres entre le Correspondant National de la CONFEMEN en Guinée Bissau, Monsieur Ibrahim Diallo, et les conseillers techniques du PASEC à Dakar ; rencontres qui ont permis de cerner les points devant faire particulièrement l'objet de la mission, en l'occurrence les bases de données et les questions de traduction des tests.

Au cours de leur séjour à Bissau, MM. VARLY et BOTTANI ont eu des

entretiens avec le Secrétaire d'Etat à l'enseignement de base, Monsieur... et des représentants de l'équipe nationale. Avec ces derniers, il a été surtout question de cerner les thèmes d'intérêt pour l'étude, les difficultés éventuelles et d'examiner la base de données scolaires. Il ressort des échanges que la plupart des informations nécessaires à l'enquête peuvent être collectées mais que des difficultés importantes subsistent pour leur centralisation, leur saisie et leur exploitation, faute de financement.

MM. VARLY et BOTTANI ont également rencontré différents partenaires (UNICEF, PNUD, FNUAP, Plan International, Banque Mondiale, SINAPROF, PAM) et ont pu échanger avec eux sur les conditions de réalisation de l'enquête et leurs apports éventuels. Il s'agissait surtout d'échanger sur les problématiques identi-

fiées par l'équipe nationale et qui sont liées à la qualité globale des apprentissages, aux inégalités, notamment selon le type d'école, à la maîtrise de la langue d'enseignement par les enseignants, à l'environnement linguistique des élèves ainsi qu'aux déterminants de l'abandon, entre autres.

Tous ces partenaires se sont montrés très intéressés par l'exercice d'évaluation et leurs contributions pourraient être financières et techniques. Dans la foulée de la réunion sur la dynamique partenariale, les syndicats d'enseignants ont été aussi rencontrés et informés du projet.

La prochaine mission, prévue en janvier, devrait permettre d'élaborer le chronogramme et le budget et de prendre les dispositions pour établir le plan de sondage et le processus de traduction des tests.

Francophonie : le Québec engagé pour l'éducation

La députée de Gatineau et adjointe parlementaire de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Stéphanie Vallée, a dirigé la délégation québécoise à la réunion du Bureau de la Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) à Lomé, au Togo, les 9 et 10 novembre dernier. Le Québec joue un rôle prépondérant au sein de cette institution de la Francophonie vouée à la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique dans les pays francophones.

Cette rencontre était notamment destinée à préparer le programme de la 53^e Conférence ministérielle, qui aura lieu au Nouveau-Brunswick en juin 2008. À cette occasion, les ministres francophones de l'Éducation se pencheront sur divers enjeux liés à l'enseignement secondaire. Ils discuteront en particulier des mesures à prendre pour favoriser la réussite scolaire en milieu défavorisé et l'accès des filles à des métiers traditionnellement masculins, ainsi que de l'établissement de ponts entre la formation générale et professionnelle et entre les divers ordres

d'enseignement. Le rapport d'activités, le budget et la programmation de la CONFEMEN figuraient également à l'ordre du jour de la rencontre de Lomé.

Organe de concertation intergouvernementale en matière d'éducation et de formation au sein de la Francophonie, la CONFEMEN vise à soutenir l'amélioration des systèmes éducatifs des pays membres de l'Organisation de la Francophonie (OIF). Elle oriente ainsi l'ensemble de la programmation de l'OIF sur ces questions. Comme organe exécutif, le Bureau a pour mandat de veiller au bon déroulement des travaux de la CONFEMEN et de préparer les Conférences ministérielles, qui ont lieu tous les deux ans. Le Québec a adhéré à la CONFEMEN en 1968



Stéphanie Vallée avec Mme Hima à Lomé

Félicitations... félicitations ... félicitations...

Mme HIMA Adiza, Secrétaire Générale de la CONFEMEN, a adressé des messages de félicitations et de remerciements à :

- **M. Ousmane SAMBA MAMADOU**, Président en exercice, pour un reportage diffusé par la télévision nigérienne sur la récente réunion du Bureau de la CONFEMEN, tenue du 09 au 10 novembre 2007 à Lomé (Togo) ;

- **M. Kelly LAMROCK**, Ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, toujours sur la réunion du Bureau, mais particulièrement sur la création d'une Classe internationale permettant aux enseignants du Sud et du Nord d'échanger ainsi que le jumelage d'écoles du Nord et du Sud ;

- **Mme Stéphanie VALLEE**, Adjointe parlementaire de la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour avoir mis en ligne sa participation à ladite réunion sur le site du Ministère des Relations internationales (MRI) du Québec et d'y avoir hyper lier celui de la CONFEMEN.

Des initiatives que Mme HIMA Adiza a qualifiées de louables et bénéfiques pour la visibilité de notre institution. De beaux exemples, conclut-elle, qui participent de l'effort nécessaire des Etats et gouvernements dans la promotion de la CONFEMEN.

Point de vue

Participant à la réunion du Bureau des ministres de la CONFEMEN à Lomé (Togo), le Ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Kelly Lamrock, a lancé l'idée d'échanges étroits et dynamiques, via Internet, entre enseignants du Nord et du Sud. De retour dans son pays, il a tenu à donner de plus amples éclairages sur ce projet louable. Voici un extrait d'un article consacré à cet effet.



« Grâce à l'Internet, les étudiants du Nouveau Brunswick pourront, avec leurs homologues à l'autre bout du monde, s'attaquer aux réalités les plus urgentes que connaît le monde actuel. À ce sujet, le ministre de l'Éducation, Kelly Lamrock, avait lancé l'idée d'une *classe internationale* lors de la dernière rencontre de la Conférence des Ministres de l'éducation des pays francophones à Lomé, au Togo. Un projet qui pourrait être approuvé en 2008 à la prochaine rencontre à Caraquet [...]. Ainsi, le ministre de l'Éducation, actuellement président du groupe des ministres en Éducation de la Francophonie, participe à des activités de lobbying pour la réalisation de ce projet qui permettra l'émergence d'une nouvelle génération de *leaders*, ouverts aux questions internationales. »

Et pourquoi ne pas mettre en relation une classe de Saint Joseph à l'école Prince Charles avec une classe à Lomé, au Togo, à l'aide d'ordinateurs et de courriels. Les étudiants pourraient alors travailler conjointement pendant une année de manière à proposer une solution à un des enjeux mondiaux actuels? », lança M. Lamrock.[...] Si tous les pays membres de La Francophonie épousent l'idée, l'initiative sera portée au sommet de Caraquet. Cependant, M. Lamrock a ajouté qu'il a, jusqu'à présent, réussi à regrouper assez de contacts lui permettant de trouver les fonds nécessaires pour mettre en lien une école du Nouveau-Brunswick avec une autre école intéressée ».

Avant de quitter le Togo, M. Lamrock a visité des classes de soixante étudiants et des centres d'alphabétisation, qui combattent le fléau de l'analphabétisme avec les communautés de base.

Source : Daniel MCHARDIE
Canadaest News Service

**Traduit de l'anglais
par Yasmine SMIRES
Pôle Communication**

Nouveau visage

Yasmine SMIRES est maroco-canadienne. Diplômée en Communication et politique et titulaire d'un Master en Développement international, elle s'est principalement penchée sur les questions de communication pour le développement ainsi que les questions de genre. Après deux stages auprès d'organismes et de radios communautaires au Sénégal, elle a été mise à la disposition du Secrétariat Technique Permanent (STP) de la CONFEMEN à partir de novembre 2007 par le gouvernement du Québec. La CONFEMEN compte tirer profit de ses compétences et de son expérience, particulièrement en matière de gestion de site Web.

Départs

Nicolas ROUSSY, Conseiller en communication mis à la disposition du Secrétariat Technique Permanent (STP) de la CONFEMEN par le Ministère des Relations internationales (MRI) du Québec en novembre 2005, puis recruté par la CONFEMEN avec l'appui financier du Canada, a achevé son mandat au mois de septembre 2007. Au cours des deux années passées au STP, Nicolas a apporté une plus-value certaine dans la communication de la CONFEMEN. Il s'est particulièrement illustré dans la rénovation du site Internet de la CONFEMEN dont il a assuré le suivi. Nicolas a également apporté une contribution non négligeable à la communication de certains événements de la CONFEMEN tels que les ateliers de restitution des résultats des études d'évaluation ou encore de formation des équipes nationales du PASEC.

Lors du pot offert à l'occasion de son départ, les collègues ont été unanimes à saluer le riche apport de Nicolas dans la visibilité de la CONFEMEN et de ses productions.

Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles entreprises.

Véronique MARTEL, mise à la disposition du Secrétariat Technique Permanent (STP) de la CONFEMEN par le gouvernement du Québec en octobre 2006, Mlle Véronique MARTEL est arrivée au terme de son mandat en novembre 2007. Durant ces douze mois qu'elle a passés au pôle Politiques éducatives et qui peuvent paraître courts, Véronique a néanmoins apporté une contribution substantielle à l'amélioration des productions de la CONFEMEN. Dynamique, toujours gaie et d'une générosité que les collègues ont particulièrement relevé lors du pot offert à l'occasion de son départ, Véronique a surtout apporté à l'équipe du STP son expertise et son expérience en TIC. Tous les collègues du STP te souhaitent bonne chance, Véronique.

Comité de suivi OIF/CONFEMEN

Instauré depuis la 50^e session ministérielle de Ouagadougou comme un principe incontournable de partenariat, le comité de suivi OIF/CONFEMEN doit permettre de faire le point sur l'état de la coopération entre l'instance politique et l'opérateur principal de la Francophonie, ainsi que de conseiller les responsables de l'OIF sur la traduction la plus adaptée des recommandations politiques issues des différentes sessions ministérielles. Lors de la réunion de novembre 2007 à Lomé, le Directeur de l'éducation et de la formation, Monsieur Soungalo OUEDRAOGO, a structuré son intervention autour de la mise en œuvre de la programmation de l'OIF 2006-2009 en matière d'éducation en mettant en évidence la dimension holistique de celle-ci. Pour rappel, cette programmation prend pour référence le *Cadre stratégique décennal* de la Francophonie et se décline en une mission (appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche), trois programmes (curricula, financement de l'éducation, formation professionnelle et technique) et sept lignes d'action ou projets. La programmation des actions spécifiques, qui se traduit par un budget annuel d'environ 7 500 000 d'euros, est entrée dans sa phase de mise en œuvre.

CONFEMEN Infos

est une lettre d'information trimestrielle consacrée à l'actualité éducative, à la recherche et au partenariat dans le secteur de l'éducation ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde.

Elle est publiée par
le Secrétariat Technique
Permanent de la CONFEMEN

Directrice de publication : Adiza Hima
Rédacteur en chef : Modi Alzouma Moussa
Rédaction : Modi Alzouma Moussa
Collaboration : Pierre Varly
Anne Penda Sène
Beïfith Kouak Tiyab
Agathe Fiset
Yasmine Smires

Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN
Immeuble Kébé-Extension, 3^e étage
BP 3220 - Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 821 60 22
Fax : (221) 821 32 26
Courriel : confemen@confemen.org

www.confemen.org